

AGENCE TECHNIQUE DÉPARTEMENTALE DE L'YONNE

Délibération n° CA-2025-16

Portant recensement, bilan des adhésions et des retraits volontaires de l'Agence

Date de convocation : 27/11/2025

Sous la présidence de Monsieur Jérôme DELAVAULT, Président de l'Agence Technique Départementale de l'Yonne.

Prefecture de l'Yonne-service du courrier

Collège des Conseillers Départementaux

Présents

- M. Gérard ANDRE, Conseiller Départemental de Saint-Florentin ;
- M. Philippe BURIER, Conseiller Départemental de Joigny ;
- M. Jean-Pierre RAOUT, Conseiller Départemental de Charny ;
- M. Christian DESCHAMPS, Conseiller Départemental du Gâtinais en Bourgogne ;

23 DEC. 2025

ARRIVÉE

Excusés

- Mme Colette LERMAN, Conseillère Départementale de Joux-la-Ville ;
- M. Magloire SIOPATHIS, Conseiller Départemental d'Auxerre 2 ;
- Mme Delphine GREMY, Conseillère Départementale du Gâtinais en Bourgogne ;
- Mme Arminda GUIBLAIN, Conseillère Départementale d'Auxerre 2 ;
- M. Jordan HEITZMANN, Conseiller Départemental d'Avallon ;
- M. Pascal HENRIAT, Conseiller Départemental d'Auxerre 4 ;
- M. Lionel TERRASSON, Conseiller Départemental de Villeneuve-sur-Yonne ;
- M. Gilles ABRY, Conseiller Départemental du Cœur de Puisaye ;
- M. François BOUCHER, Conseiller Départemental de Migennes ;
- M. Jean-Luc GIVORD, Conseiller Départemental de Sens 2 ;
- M. Christophe BONNEFOND, Conseiller Départemental d'Auxerre 3 ;

Collège des Communes et Établissement Publics de Coopération Intercommunale

Présents

- M. Dominique CHARPENTIER, Commune de Saint-Fargeau ;
- M. Jean-Marc DICHE, Commune d'Ancy-le-Franc ;
- M. Didier MORLE, Commune de Chemilly-sur-Yonne ;
- M. Gilles SACHEPEY, Commune d'Etivey ;
- M. Richard ZEIGER, Commune de Joigny ;
- M. Alain DECUYPER, Commune de Ligny-le-Châtel ;
- Mme Jeannine JOUBLIN, Commune de Mailly-la-Ville ;
- M. Didier MOREAU, Commune de Béon ;
- M. Olivier RAUSCENT, Communauté de Communes Avallon-Vézelay-Morvan ;

Excusés

- Mme Dominique CHAPPUIT, Commune de Rosoy ;
- M. Dominique BOURREAU, Commune de Villeneuve-la-Guyard ;
- M. David GARNIER, Commune de Valravillon ;
- M. Roger PRIGNOT, Commune de Pourrain ;
- M. Claude DEPUYDT, Commune de Flagny-la-Chapelle ;
- Mme Sylvie CHARPIGNON, PETR de l'Avallonnais ;

Vu la délibération n° AG-2015-01 de l'Assemblée Générale du 8 juillet 2015 approuvant les statuts de l'Agence Technique Départementale de l'Yonne ;

Vu l'article 5 des statuts qui définit les collectivités icaunaises et leurs groupements éligibles ;

Vu les articles 6 et 14 des statuts qui disposent que « Le Conseil d'Administration délibère notamment sur [...], les demandes d'adhésion [...] » ;

Vu l'arrêté n°DAJ_2025_091 du 31/01/25, portant désignation de Monsieur Jérôme DELAVault Conseiller Départemental de Brienne-sur-Armançon pour représenter le Président du Conseil Départemental de l'Yonne au sein l'Agence Technique Départementale ;

Considérant qu'afin de pouvoir prendre en compte tout au long de l'année les demandes d'adhésion, le Conseil d'administration du 8 juillet 2015 a accepté la possibilité d'être consulté par voie écrite ou par mail.

Considérant que le Conseil d'administration confirme l'approbation des demandes d'adhésion suivantes :

Nouvelles adhésions 2025 (6)

Communes :

- Charbuy (délibération du 05/01/2025) ;
- Chichery-la-Ville (délibération du 06/02/2025) ;
- Rousson (délibération du 17/02/2025) ;
- Bussy-en-Othe (délibération du 22/05/2025) ;
- Saint-Martin d'Ordon (délibération du 10/06/2025).

Communauté de Communes :

- CC de l'Aillantais en Bourgogne (délibération du 27/03/2025).

Considérant que le Conseil d'administration est informé du retrait volontaire (au titre de l'article 7 des statuts) des collectivités suivantes :

Retraits volontaires effectifs en 2025 (5) :

- REGATE (Dissoute le 31/12/2024) ;
- Marsangy au 06/06/2025, **effectif au 31/12/2025** (délibération du 06/12/2024) ;
- Leugny au 26/09/2025 (délibération du 26/03/2025) ;
- Fontaine-la-Gaillarde au 22/11/2025 (délibération du 22/05/2025) ;
- S.A.E.P. de la Région de Vermenton (Dissout le 01/01/2025) ;
- S.I.A.E.P Chemilly-Beaumont (Dissout le 01/01/2025) ;

Sur proposition du président,

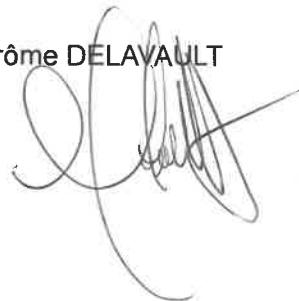
Le Conseil d'administration, après avoir entendu l'exposé du président et après en avoir délibéré, prend acte :

Du nombre et de la typologie des adhérents à l'A.T.D qui se monte au 15/11/2025 à **369** adhérents répartis comme suit :

- Communes : **343**
- Communautés de Communes : **7**
- Syndicats : **18**
- P.E.T.R : **1**

Auxerre, le **18 DEC. 2025**
Le Président
du Conseil d'administration de
l'Agence technique départementale,

Jérôme DELAVAULT



Monsieur le directeur de l'Agence technique départementale de l'Yonne est chargé de l'exécution de la présente délibération.

Monsieur le Président certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte qui est susceptible de faire l'objet d'un recours contentieux devant le tribunal administratif de DIJON territorialement compétent, dans un délai de deux mois à compter de sa notification, par voie postale au 22 rue d'Assas – 21000 DIJON ou par l'application informatique "Télérecours citoyens" accessible par le site Internet www.telerecours.fr ou <https://citoyens.telerecours.fr>.

- Transmis au représentant de l'État le : **23 DEC. 2025**.....
- Notifié aux intéressés le : **23 DEC. 2025**.....